

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRYSéance publique du 1^{er} décembre 2015

L'an deux mille quinze, le premier décembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 novembre 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Yaouanc, Bonzon, Lahorgue, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits et Gony.

Excusé(s) : Mme et MM. Davril (procuration à M. Baudry) et Vigier (procuration à M. Sorhaits).

Absente : Mme Dallet

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents :

Nombre de votants :

N° 18 : Objet : Nomination d'un référent communal pour l'A.C.C.S.

Le Maire rappelle que les statuts de l'Association Communale pour la Cantine Scolaire (A.C.C.S.) prévoient dans leur article 4 un membre de droit représentant la municipalité de Bassussarry.

Il convient aujourd'hui d'élire ce représentant.

Il demande quels sont les candidats à cette fonction.

Est seul candidat : M. Hugues BIGÉ.

Il est procédé au vote et M. Bigé obtient 18 voix, soit l'unanimité.

M. Baudry proclame donc M. Hugues Bigé élu référent communal pour l'A.C.C.S.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry

Affiché le 26/12/2015